

## AVIS D'OPPORTUNITÉ

### Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif (Génération 2021)

---

*Type d'opportunité* : 1ere édition

*Périodicité* : ponctuelle ou pluri-annuelle

*Demandeur* : Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq)

Lors de sa réunion du 9 novembre 2023, la commission Emploi, qualifications et revenus du travail a examiné le projet d'Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif (Génération 2021)

#### Objectifs :

Le dispositif des enquêtes Génération permet d'étudier l'accès à l'emploi et les premières transitions professionnelles des jeunes à l'issue de leur formation initiale. L'objectif principal est d'assurer une production régulière d'indicateurs standards sur l'insertion professionnelle des jeunes trois à six ans après la sortie du système éducatif, par grands niveaux de formation et diplôme, et par grands domaines de formation. L'enquête Génération permet également d'obtenir des indicateurs de cadrage sur l'insertion au niveau régional.

Le suivi longitudinal, jusqu'aux six premières années de vie active (grâce à la ré-interrogation six ans après la sortie du système éducatif) permet l'étude des débuts de carrières et des mobilités sur moyen terme.

Enfin, ces enquêtes permettent d'examiner la place et le rôle des mesures pour l'emploi ou la formation en début de vie active. Cette enquête sera la première interrogation, trois ans après leur sortie du système éducatif, des sortants de formation initiale de l'année scolaire 2020-2021.

#### Contexte :

Le dispositif Génération a été mis en place à la fin des années quatre-vingt-dix. Huit générations de sortants du système éducatif ont été interrogées depuis.

Jusqu'à la Génération 2013, une cohorte de sortants sur deux faisait l'objet de ré-interrogations. A partir de la Génération 2017, une génération nouvelle de sortants est interrogée tous les quatre ans, selon un protocole de collecte multimode (internet et téléphone). Dans ce dispositif rénové, chaque cohorte, de taille identique, fait l'objet d'une première interrogation trois ans après la sortie du système éducatif puis d'une ré-interrogation à six ans.

#### Les principaux thèmes abordés :

- parcours scolaire et les diplômes obtenus
- expériences professionnelles en cours d'études

- calendrier mensuel d'activité sur les trois années suivant la sortie du système éducatif (
- caractéristiques individuelles et l'environnement familial
- mobilités résidentielles.

Pour la 2ème interrogation en 2027, le questionnaire aborde successivement les thèmes suivants : la description du parcours professionnel, les démarches réalisées pour rechercher un emploi, les nouveaux diplômes obtenus, les caractéristiques individuelles, les perspectives professionnelles et le sentiment de discrimination.

#### Champ, méthode et diffusion:

Le champ couvert est celui des « primo sortants » de formation initiale au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2020-2021, qu'ils soient diplômés ou non (dont tous les individus ayant interrompu leurs études par le passé pendant une durée comprise entre 1 et 16 mois). Tous les niveaux et domaines de formations sont concernés.

L'enquête a fait l'objet d'une concertation au sein du DEEVA (Département Entrées et Évolutions dans la Vie Active) au Céreq. Pour les extensions thématiques, une co-construction s'opère avec les commanditaires, le Deeva les accompagnant dans la formalisation de l'écriture du module dédié.

Les utilisateurs potentiels sont divers :

- les deux ministères de tutelles
- les ministères ou autres institutions partenaires
- les acteurs publics de l'orientation et de l'insertion des jeunes
- les acteurs de la formation professionnelle
- les observatoires de branches
- les régions, les observatoires régionaux de l'emploi et de la formation
- les chercheurs
- le grand public (via les médias).

Les résultats seront mis à disposition via des études et ouvrages de référence accessibles sur le site internet du Céreq et les données sont transmises aux services statistiques ministériels des tutelles du Céreq ainsi qu'aux partenaires d'extensions.

L'exploitation des résultats sera principalement réalisée par le Céreq et son réseau de Centres Associés régionaux. Les résultats feront l'objet de publications dans les collections habituelles du Céreq (Céreq Bref, Céreq Études, Céreq Enquête, Céreq échanges) et sur le site Internet du Céreq .

Les premières publications issues de la 1ère interrogation sont prévues à partir de fin 2025, notamment un quatre pages de premiers résultats présentant les indicateurs standards de l'insertion professionnelle des jeunes (collection Céreq Bref).

Les fichiers anonymisés d'enquête seront accessibles sur demande par la communauté des chercheurs via le réseau progedo-ADISP.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête. L'opportunité **L'opportunité est accordée pour les deux interrogations de la Génération 2021 : la première interrogation en 2024 et la seconde interrogation qui aura lieu en 2027.**